

## 2e Journée nationale des aides à domicile :

Avec un besoin de recrutement de 10 000 salariés chaque année pour accompagner les personnes en perte d'autonomie, l'ADMR appelle à une meilleure reconnaissance des professionnels du domicile

14.03.2024

La 2<sup>nd</sup> édition de la Journée nationale des aides à domicile qui se tient le 17 mars est une occasion de rappeler le rôle central des métiers de l'aide à domicile, et ses enjeux pour continuer à offrir un soutien crucial aux personnes nécessitant un accompagnement à domicile et maintenir le lien social. C'est dans ce contexte que s'inscrit la nouvelle campagne de communication initiée par l'ADMR.

### La nécessité d'une meilleure reconnaissance des métiers du domicile

1er réseau national et associatif de service à la personne, et acteur historique de l'économie sociale et solidaire, l'ADMR lance sa campagne de communication annuelle en télévision pour valoriser les professionnels de l'aide à domicile, leur mobilisation au quotidien, et leur contribution à la lutte contre l'isolement social des personnes qu'ils accompagnent.

Avec plus de 94 000 salariés et 78 000 bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire français, l'ADMR jouit d'un fort maillage territorial, permettant d'accompagner plus de 690 000 bénéficiaires.

Pour autant, face à une demande croissante, **les besoins en recrutement de l'ADMR ne fléchissent pas, pour atteindre chaque année près de 10 000 postes à pourvoir, pour faire face aux enjeux de vieillissement de la population, bâtir la société du Bien-Vieillir en France et concrétiser l'ambition domiciliaire** maintes fois mise en avant par le gouvernement.

Dans un contexte économique en tension, remettant en question l'attractivité de ces métiers, l'ADMR en appelle à la mobilisation des acteurs publics qui est primordiale afin de rémunérer à la juste valeur les salariés du domicile et d'améliorer leur qualité de vie et leurs conditions de travail.

**Pour Thierry d'Aboville, secrétaire général de l'ADMR, si l'entrée en vigueur de l'historique avenant 43, ou encore le projet de création d'une carte professionnelle dédiée sont autant d'actions menées en faveur d'une revalorisation du statut des professionnels du domicile, il faut aller plus loin.** *« Le contexte actuel appelle à une mobilisation générale pour assurer l'avenir des métiers de l'aide à domicile. A l'ADMR, nous sommes mobilisés pour obtenir une revalorisation des salaires de notre convention collective, mais nous mettons aussi en place des organisations du travail innovantes pour améliorer la qualité de vie de nos équipes et la prise en charge des personnes que nous accompagnons, nous avons mis en place des programmes de formation ambitieux et nous déployons des flottes de véhicule de service pour que nos collaborateurs se déplacent sereinement, mais les défis restent nombreux. Et il est temps pour le Gouvernement d'investir dans une véritable revalorisation des métiers de l'aide à domicile. »*

## Une campagne pour valoriser l'importance et la diversité des missions des aides à domicile

Pour sa nouvelle campagne télévisée, l'ADMR met à l'honneur ses collaborateurs, ses meilleurs ambassadeurs, à travers **les témoignages d'Ahmed, Laurie et Elodie et un spot spécial pour la Journée nationale du 17 mars**. Ils reflètent la diversité des métiers d'aides à domicile, leur dimension profondément humaine et représentent les différents pôles d'intervention de l'ADMR : Services et soins aux seniors, Accompagnement du handicap, Enfance et parentalité et Entretien de la maison.



A noter également **pour cette Journée nationale des aides à domicile, de nombreuses associations du réseau ADMR organisent des opérations « Vis ma vie », invitant les élus locaux à accompagner sur le terrain les professionnels du domicile opérant sur leur territoire** : aides à domicile, auxiliaires de vie sociale (AVS), accompagnants éducatif et social (AES), techniciens d'intervention Social et Familial (TISF), etc.

Depuis toujours, l'ADMR place la qualité de service au cœur de ses activités, avec l'objectif de répondre aux besoins pouvant émerger au sein de la société, mais elle veille dans le même temps à offrir les meilleures conditions de travail à l'ensemble de ses salariés.

**Découvrez les nouveaux spots publicitaires de l'ADMR avec les témoignages d'Ahmed, Laurie et Elodie et un spot spécial pour la Journée nationale du 17 mars :**

- [Le témoignage d'Ahmed](#)
- [Le témoignage d'Elodie](#)
- [Le témoignage de Laurie](#)
- [Journée nationale du 17 mars](#)

## L'ADMR en quelques mots

Créée en 1945, l'ADMR est le 1<sup>er</sup> réseau national et associatif de service à la personne et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire. L'ADMR fédère 2 600 associations locales, gérées et animées par 78 000 bénévoles, implantées partout en France. Ses 94 000 collaborateurs dispensent chaque année plus de 86 millions d'heures d'intervention auprès de plus de 690 000 clients (familles, personnes âgées, personnes handicapées, tout public...). L'ADMR propose une large palette de services organisés en 4 pôles : Services et soins aux seniors / Accompagnement du handicap / Enfance et Parentalité / Entretien de la maison. L'ADMR est présidée par Marie-Josée Daguin ; Thierry d'Aboville en est le Secrétaire général.

[www.admr.org](http://www.admr.org)